



DOSSIER DE PRESSE

Conférence de presse de
lancement le 1er juillet 2010

Dossier au format électronique
disponible à l'adresse
contact@uptih.fr ou sur le site
www.uptih.fr

« Entrepreneuriat et Handicap, une
autre façon de travailler, d'exister »

Dossier de Presse UPTIH

Conférence de presse de lancement le 1^{er} juillet 2010

LES TIH EN FRANCE ET LA REPOSE DE L’UPTIH.....	3
LES OBJECTIFS DE L’UPTIH	3
L’UPTIH POUR QUI ?.....	4
L’UPTIH PAR QUI ?.....	4
ADHERER A L’UPTIH POUR 10€ PAR MOIS C’EST.....	4
DIDIER ROCHE, FONDATEUR DE L’UPTIH - INTERVIEW	5
JEROME ADAM, VICE –PRESIDENT DE L’UPTIH – AUTEUR DE « ENTREPRENDRE AVEC SA DIFFERENCE ».....	7
NACIRA SEDRANI, ADHERENTE DE L’UPTIH – INTERVIEW	9
OLIVIER ARNAUD-FREAUT, COACH BENEVOLE DE NACIRA SEDRANI A L’UPTIH	11
ILS NOUS SOUTIENNENT.....	13



Les TIH en France et la réponse de l’UPTIH

Un rapport de la DARES de 2007 a recensé **58 000 TIH (Travailleurs Indépendants Handicapés) en France**. De plus, chaque année, un peu plus de 3 000 créateurs d’entreprises sont soutenus par l’AGEFIPH¹.

Un nombre significatif de personnes handicapées créent leur propre emploi. Cela peut être par choix de vie, mais en réalité c’est souvent leur seule solution pour exister professionnellement, en raison notamment de l’idée reçue -encore trop répandue- que le handicap entache les compétences. Or lorsqu’ils se lancent en entrepreneurs, les travailleurs handicapés ont besoin de services adaptés, d’une visibilité et d’une organisation qu’aucune structure n’était jusqu’alors en mesure de leur fournir sur le plan national. Certes, les entrepreneurs handicapés bénéficient d’aides, mais elles sont souvent mal connues et difficiles d’accès.

L’UPTIH se positionne comme **le porte-parole d’une génération d’ « handipreneurs² »** désireuse de créer son propre emploi et capable de participer au développement de l’économie. Le défi qu’elle se lance est de regrouper les 58 000 TIH en France et de les constituer en un réseau influent.

Les objectifs de l’UPTIH

L’UPTIH se donne pour objectifs de **renforcer la confiance des porteurs** dans leur projet et de démontrer la viabilité de ces projets face au cliché de la sous-qualification. Elle agit également pour **accompagner les entreprises** à une meilleure prise de connaissance de cette thématique et de la réalité de ces publics au-delà des a priori. Cela passe par des partenariats tant de moyens financiers qu’humains, pouvant à terme mener à l’emploi de membres de l’UPTIH basculant alors du statut d’indépendant au statut de salarié. Enfin, l’enjeu est de donner envie à la nouvelle génération d’**oser entreprendre** ou poursuivre ses études à un niveau d’exigence personnelle élevé, pour un jour contourner l’obstacle de la sous-qualification académique.

¹ Arrondi effectué d’après les chiffres annoncés entre 2004 et 2008 par les rapports d’activité annuels de l’AGEFIPH

² Un « handipreneur » est un entrepreneur en situation de handicap



L'UPTIH pour qui ?

Les professions libérales
Les chefs d'entreprise
Les journalistes
Les travailleurs non salariés (TNS)
Les commerçants, artisans, agriculteurs
Les artistes, auteurs

L'UPTIH s'adresse à toute personne handicapée qui a une activité professionnelle indépendante ou qui est en train de la créer.

L'UPTIH par qui ?

L'UPTIH est une association loi 1901. Tous les membres du bureau de l'UPTIH sont eux-mêmes Travailleurs Indépendants Handicapés (TIH):

Didier Roche, co-fondateur et directeur général associé du groupe des restaurants Dans le Noir ? comprenant l'agence d'événementielle Ethik Event, Ethik esthetic, Dans le noir blind testing, Ethik Management. Didier Roche est non-voyant et président de l'UPTIH.

Jérôme Adam, fondateur d'EasyLife conseil, est vice-président de l'UPTIH.

Jean-Luc Augaudy, président de CECIAA est trésorier de l'UPTIH.

Franck Pruvost, consultant indépendant en management est secrétaire général de l'UPTIH.

Adhérer à l'UPTIH pour 10€ par mois c'est...

- Bénéficier d'avantages socio-économiques et culturels négociés chez divers partenaires
- Être référencé dans un annuaire de compétences en ligne pour donner de la visibilité à son activité économique
- Appartenir à un réseau professionnel actif (événements, rencontres, échanges d'opportunités, centrifugeuse de projets ...)
- Être représenté en tant que TIH auprès de la société civile, des entreprises et des pouvoirs publics
- Se donner la possibilité d'être parrainé par un bénévole pour améliorer son business plan ou accélérer le développement de sa structure
- Disposer de modules de formations adaptés
- Bénéficier d'outils méthodologiques en ligne pour créer et gérer son activité indépendante



Didier Roche, Fondateur de l’UPTIH - Interview

Pourquoi avoir créé l’UPTIH ?

L’objectif est de permettre à 58 000 personnes d’exister et de pouvoir peser dans la reconnaissance de leur statut et de leurs activités, dans le cadre législatif les concernant, dans l’économie française et dans la société.

Vous êtes vous-même entrepreneur, n’est-ce pas ? Racontez-nous ce parcours ?

Tout à fait, je suis moi-même travailleur indépendant handicapé. J’ai créé ma 1^{ère} entreprise à 23 ans et depuis les projets se multiplient. Beaucoup ont vu le jour, d’autres attendent dans un coin de ma tête.

J’ai commencé par créer une entreprise de distribution de produits de la vie quotidienne, de produits informatiques et de services associés (formation, expertise de poste...) destinés aux mal- et non-voyants. J’ai ensuite été membre fondateur de la radio Euro-FM (au moment du passage à l’Euro) reprise par Vivre FM. Puis il y a eu les restaurants **Dans le Noir ?** à Paris d’abord et à Londres, Barcelone et bientôt New York. Ensuite mes associés (Edouard de Broglie et Fabrice Roszczka) et moi-même avons voulu réutiliser ce concept d’expérimentation du noir absolu en créant une société d’événementiel Ethik Event. Aujourd’hui, elle crée des événements autour de tout type de handicap (surdité, mobilité réduite, malvoyance...). Ces événements en pleine lumière complètent l’offre originelle d’événements dans le noir. Au-delà du handicap, c’est parfois une expérience sensorielle que les clients veulent mettre en place afin de présenter d’une autre manière leurs produits. Puis il y a eu l’attraction au Futuroscope, « Les yeux Grands Fermés », toujours sur ce même concept. Je suis encore très actif dans ces structures mais je crée encore régulièrement : Ethik Management, Ethik Esthetic et enfin l’UPTIH sont des projets en plein essor.

Quel parcours ! Vous touchez à tout ! Qu’est-ce qui vous motive tant ?

Je suis passionné et obstiné. J’ai une idée par minute et j’aime qu’elles aillent au bout alors je les stocke dans un coin de ma tête et quand une opportunité se présente, je la saisis. Ma dernière idée en date est la création d’un centre équestre. L’équitation prend beaucoup de place dans ma vie, avoir mon centre équestre est mon rêve. J’ai rencontré il y a quelques jours quelqu’un intéressé par mon projet, qui a des connaissances dans ce domaine que je n’ai pas. C’est l’opportunité que j’attendais. Si cette personne est prête à s’associer au projet, je fonce et je concrétise mon rêve dès l’année prochaine !

Ma grande révélation c’est d’avoir compris tôt que je ne devais pas être indispensable. Dès que je crée une entreprise je veux en partir, je veux qu’elle fonctionne sans moi.

Mais les choses n’ont pas toujours été faciles. J’ai rencontré un certain nombre de problèmes en commençant et je crée l’UPTIH pour éviter aux autres entrepreneurs en situation de handicap de rencontrer les mêmes difficultés et les mêmes humiliations..



Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées concrètement en tant qu'entrepreneur handicapé et comment y répond l'UPTIH ?

Avec un soutien comme celui qu'apporte l'UPTIH (en termes d'informations, contacts, réseau, conseils mais aussi en termes de valeurs telles que le partage et l'exemplarité) je pense qu'on gagne en confiance en soi et en son projet. Et c'est important lorsque l'on est entrepreneur et peut-être encore plus lorsque l'on est entrepreneur en situation de handicap.

La deuxième notion importante de l'UPTIH est la notion de réseau. Se construire un réseau est indispensable mais souvent difficile. Cela m'a pris des années, j'aimerais que les adhérents de l'UPTIH gagnent du temps sur ce point. L'UPTIH leur offre à la fois un réseau interne (entre entrepreneurs en situation de handicap) et un réseau externe (avec les partenaires de l'UPTIH).

Ce projet associatif est donc complètement inspiré de mon parcours personnel. Et le besoin est forcément partagé : aucun réseau ne regroupe ces 58 000 travailleurs indépendants qui ont pourtant un profil et des besoins communs.

Quel conseil donneriez-vous aux entrepreneurs qui adhèrent à l'UPTIH ?

« Ensemble on va plus vite, plus loin » : Ne faites pas seuls ce que vous pouvez faire à plusieurs. C'est encore plus vrai quand on est en situation de handicap. On pense toujours qu'à plusieurs c'est moins bien parce qu'on doit partager les bénéfices et que donc on sera perdant mais en fait il ne faut faire que ce pour quoi on est bon. Il faut se mettre en réseau, partager ses compétences et faire profiter ses pairs de ses propres atouts. La 1^{ère} clé de la réussite, c'est de savoir s'entourer, la deuxième c'est la rage de vaincre, la foi en soi et en son projet.



Jérôme Adam, Vice –président de l’UPTIH – auteur de « Entreprendre avec sa différence »

Présentation du livre « Entreprendre avec sa différence »

Pages : 176

Prix : 17 €

ISBN : 2-916331-07-7

« Entreprendre, c’est s’attaquer à une situation, essayer de conquérir, agir et mettre à exécution un projet. Loin de se limiter à la création d’entreprises, entreprendre correspond à une façon d’être, à une véritable culture. C’est s’investir, prendre des risques et croire en l’avenir. »

Loin de la langue de bois, dans un travail à quatre mains avec Patrick Blanchet, Jérôme Adam nous entraîne dans son parcours d’homme, aveugle, et créateur d’entreprise à 23 ans. Un parcours de peines et de joies, un parcours d’erreurs et de réussites. Un parcours qui nous invite à oser.

De l’acceptation de soi à l’importance de distinguer bonheur et plaisir, en passant par la prise de décision, ce témoignage reprend les valeurs qui ont permis à l’auteur de surmonter son handicap et d’entreprendre dans son quotidien.

Ce livre offre d’indéniables pistes de repères et les nombreuses anecdotes permettent à chacun de s’y reconnaître.

Extraits des critiques des lecteurs :

"J’ai bien aimé le fait qu’il y ait deux trames parallèles : l’une sur l’entrepreneuriat, et l’autre plus personnelle. Le tout est très optimiste, plein d’énergie positive ; cela fait du bien ! Je le recommanderais à tous ceux qui hésitent à se lancer (que ce soit dans la création d’entreprise ou dans la vie !)..."

"Un livre à lire et à relire car il est plein d’espoir de dynamisme, d’énergie, et aborde parfois des sujets difficiles sans détours. Merci à l’auteur pour ce puissant témoignage..."

"Une belle leçon de vie racontée avec humour et une certaine distance. Mais au delà du récit de la vie de l’auteur, on découvre au fil des pages, avec surprise et intérêt, des conseils pertinents, des anecdotes, des réflexions..."

"C’est passionnant, vivant, exemplaire, les citations sont là, toujours à leur place, en rebond. C’est le livre du courage à toutes les pages. On referme ce livre et on se demande finalement qui est aveugle ? Jérôme Adam ou notre société ? Jérôme ou les gens qu’il a rencontrés qui sont révoltants, insultants? Jérôme ou tous les rouages de notre société ? Y’a pas photo ! C’est un grand livre qui va bien au-delà de sa propre vie et qui pose des questions essentielles sur la société françaiseenfermée dans ses schémas, peureuse de tout ce qui sort de l’ordinaire."

Critiques et présentation complète du livre à la page :

<http://www.jeromeadam.com/pages/points-de-vue/livre.php>



Les auteurs :

Jérôme Adam.

Entrepreneur, Jérôme a créé la société Visual Friendly avec trois associés en août 2000. Il en a imaginé le concept au sein du MBA de Tulane University à la Nouvelle Orléans (Louisiane, Etats-Unis). Après cette expérience de cinq ans dans l'accessibilité du Web, Jérôme a créé en novembre 2005 l'entreprise Easylife conseil, spécialisée dans la conception de solutions innovantes simplifiant le quotidien et accessibles à tous les publics. Le handicap doit être réduit à une difficulté, et non pas envisagé comme un élément d'identité. Il est avant tout un chef d'entreprise qui n'hésite pas à s'investir dans différents domaines. Avec un ami, il a créé à Sciences-Po l'enseignement « être entrepreneur aujourd'hui » destiné à des étudiants de master. Avec Renaissance Numérique, association qui regroupe des chercheurs et les principaux dirigeants de l'internet français, il œuvre en faveur de la réduction de la fracture numérique.

Son souhait : encourager l'initiative tant dans la sphère professionnelle que privée. Pour lui, « *la vie est un tout* ». Les sphères privées et professionnelles interagissent.

Patrick Blanchet. Conseiller en communication pour des groupes internationaux, Patrick est également chargé de cours pour la 22^{ème} année au CELSA (Université Paris IV Sorbonne). Alors qu'il intervenait pour l'Oréal, il rencontre en 1998 Jérôme Adam dans le cadre de l'opération : «La beauté sans miroir». Depuis Jérôme et lui sont devenus très liés et ont beaucoup échangé et croisé leur point de vue sur l'entrepreneuriat dans notre pays.

Plus d'informations sur : www.jeromeadam.com



Nacira SEDRANI, adhérente de l’UPTIH – Interview

Brièvement, quel est votre projet ?

Je souhaite créer une entreprise de services aux entreprises qui pourrait servir de tremplin et faciliter l’insertion dans le monde du travail ordinaire. Actuellement, la perspective de développement que j’étudie de plus près est celle de mettre en place une formation de téléconseil en alternance prioritairement pour des déficients visuels.

Comment cette idée vous est-elle venue ?

J’ai constaté en travaillant une dizaine d’année dans la relation client puis comme formatrice dans une formation de téléconseillers en alternance qu’il y a **un fossé immense entre la perception qu’a l’employeur de la personne handicapée et entre ce que perçoit la personne handicapée du monde du travail.**

Ainsi, je souhaite créer un tremplin entre les travailleurs handicapés et le monde du travail. Le premier service aux entreprises que je veux mettre en place est ce programme de formation au téléconseil en alternance. Ce sera un point de contact entre le monde de l’entreprise ordinaire (les clients et les entreprises partenaires de la formation) et les travailleurs handicapés (les apprentis en formation). J’espère faciliter l’insertion des téléconseillers qui auront été formés durant ce programme.

Qu’est ce que c’est au quotidien être « handipreneur³ » ?

Je constate au quotidien **l’inadaptation à mon handicap des associations spécialisées dans l’entrepreneuriat**, des boutiques de gestion et des organismes de formation. C’est pour cela que je crois au projet de l’UPTIH.

Cela dit être handipreneur³ c’est aussi : pouvoir faire la rencontre de personnes très ouvertes d’esprit et se créer un réseau où l’on peut évoluer à sa guise !

Où en êtes-vous aujourd’hui ?

Je suis actuellement à la **finalisation du business plan** et je prépare tous les éléments pour pouvoir en faire une présentation claire. C’est pour cela que l’UPTIH m’a mise en relation avec un bénévole que je vois régulièrement pour m’accompagner sur ce projet.

Pourquoi avoir décidé de créer votre entreprise ?

J’ai deux raisons pour vouloir créer ce centre : **l’expérience que j’ai acquise** dans ce secteur et **ma déception** face aux relations que j’ai pu avoir avec les employeurs de mes stagiaires en situation de handicap dans le cadre de ma période de formatrice.

J’ai travaillé durant une dizaine d’années dans le domaine de la relation client. D’abord comme apprentie en recouvrement par téléphone dans le cadre de ma préparation du B.T.S. Actions Commerciales. Ensuite, j’ai occupé un poste au sein d’une association pour les déficients visuels dans

³ Un « handipreneur » est un entrepreneur en situation de handicap



laquelle je faisais le lien entre les adhérents aveugles et l'association. Et enfin, j'ai occupé un poste de téléconseillère dans une société de vente par correspondance.

Durant ces différentes expériences j'ai pu constater plusieurs choses :

- **une frilosité de la part de mes collègues quant à leur relation avec moi ;**
- ou alors plutôt une admiration extrême de la part d'autres ;
- **une politique d'évitement de la part des managers ;**
- un tuteur qui a refusé de me prendre en charge parce que j'étais mal voyante.

Quant à mon expérience en tant que formatrice durant laquelle j'ai accompagné des non et mal voyants dans leur formation de téléconseiller en alternance, j'ai constaté durant cette période :

- Des maladresses de la part des employeurs du fait de leur **laxisme ;**
- **une incompréhension du monde du travail et de ses exigences de la part des stagiaires ;**

Un employeur a donc une vision erronée du travailleur en situation de handicap et la personne handicapée a également une mauvaise appréhension du monde du travail. Le fossé entre ces deux visions est trop grand et l'entreprise que je veux créer servira de transition, de point de contact.

Je suis lassée de devoir, dans chacune de mes recherches d'emploi, constamment prouver que j'ai des compétences à faire valoir. La difficulté à laquelle se heurtent les employeurs dans l'adaptation des postes de travail est aussi un réel problème.



Olivier ARNAUD-FREAUD, coach bénévole de Nacira SEDRANI à l’UPTIH

« J’ai eu connaissance de l’UPTIH par Pauline BLANCHARD, mon amie, rencontrée à l’ESSEC. Ayant un intérêt pour les questions économiques et sociales au sens large, et disposant de temps avant de commencer mon métier de consultant en secteur public en septembre, j’ai décidé de m’engager dans l’opération « **coaching d’handipreneurs**⁴ ».

Ainsi, j’accompagne Nacira SEDRANI dans son projet de structure de services aux entreprises. Nacira est mal-voyante et elle a travaillé dans le téléconseil pendant plusieurs années. Elle détient plusieurs diplômes pertinents dans ce secteur qui est la première piste de développement de son projet.

L’accompagnement que j’apporte à Nacira est de trois ordres :

- **Premièrement, je l’aide à effectuer des tâches qui sont plus fastidieuses pour une malvoyante**, comme des calculs ou des présentations. En effet, tout entrepreneur doit établir un business plan chiffré : pour cela, j’aide Nacira à modéliser son activité sur tableur (sur le logiciel Microsoft Excel, en l’occurrence). De plus, je l’aide à concevoir de présentations par diaporama (Microsoft Powerpoint) de tous les produits qu’elle peut proposer.
- **Deuxièmement, j’essaie d’aider Nacira à concevoir son business plan au fur et à mesure qu’il se constitue en apportant mon point de vue de jeune diplômé d’école de commerce.** Afin d’apporter davantage encore à Nacira, je sollicite des entretiens auprès de camarades de l’ESSEC travaillant ou ayant travaillé dans le secteur du téléconseil puisque c’est surtout là-dessus que nous travaillons actuellement. Leur aide est précieuse, et pourrait ouvrir d’intéressantes perspectives à Nacira.
- **Troisièmement, je pense que l’aide que j’apporte à Nacira est aussi d’ordre social. Par le simple fait de nos rencontres**, nous formalisons les idées qu’a Nacira, nous établissons une liste de ses contacts professionnels passés, et nous nous fixons des objectifs d’avancées pour la rencontre suivante. Par cet aspect-ci, ce que j’apporte à Nacira n’est lié à aucune compétence. Mon apport ne vient que de l’écoute que je fournis et des comptes-rendus que j’établis. Le simple fait de m’énoncer son projet semble aider Nacira à le faire mûrir.

De plus, il convient de dire que **je m’enrichis beaucoup de mes rencontres avec Nacira**. D’une part parce que l’entrepreneuriat est un mode d’activité professionnelle que je trouve passionnant. D’autre part parce que grâce à Nacira, j’apprends beaucoup sur le téléconseil. En enfin parce qu’être

⁴ Un « handipreneur » est un entrepreneur en situation de handicap

confronté à des travailleurs en situation de handicap constitue pour moi une ouverture considérable. J'ai découvert des objets dont j'ignorais l'existence (comme les plages braille), je découvre les difficultés que peuvent rencontrer ces travailleurs, et je m'émerveille de la façon dont ils arrivent à se jouer de ces difficultés en développant un type d'intelligence dont je ne pense pas être capable.

Enfin, je tiens à remercier

- Armance MASSIET, parce qu'elle assure le suivi de notre binôme tout en nous enrichissant d'idées et de réflexions,
- Pauline BLANCHARD, parce qu'elle est une fondatrice (très active) de l'UPTIH, et parce qu'elle m'a fait découvrir l'association,
- Didier ROCHE, parce qu'il est fondateur décisif dans la création de l'UPTIH et parce qu'il est un précieux agitateur d'idées,
- Et Nacira SEDRANI, parce que je m'enrichis chaque semaine de nos rencontres. »



Ils nous soutiennent



Dans le Noir ?

Participer à un événement dans le noir marque profondément et durablement les esprits. Cette expérience, est riche de nombreux bénéfices sur les plans humain et sensoriel :

- une expérience unique qui questionne nos sens ;
- une communication plus intense et plus authentique, tordant le cou aux a priori liés aux jugements visuels ;
- une inversion des rôles qui fait du non-voyant notre guide et qui nous invite à la réflexion sur notre rapport à la différence.

Restaurant Dans le Noir ?

51 rue quincampoix – 75004 Paris

Réservations : 01 42 77 98 04

resa@dansle noir.com

www.dansle noir.com



Ethik Event

Ethik Event est la première société spécialisée dans le développement d'événements utiles et d'expériences humaines et sensorielles en lien avec les grands principes de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE).

Ethik Event dispose d'une expertise unique, reconnue mondialement, dans la mise en place d'événements dans le noir absolu et d'opérations intégrant des équipes de personnes en situation de handicap.

Ethik Event est une filiale du groupe Ethik Investment qui a notamment développé les célèbres restaurants *Dans le Noir ?* à Paris, Londres, Moscou, Barcelone et New York. Ethik Event peut s'appuyer sur un réseau de plus de deux cents intervenants à travers le monde.

Ethik Event est un véritable laboratoire d'idées, qui travaille aujourd'hui pour les plus grandes entreprises européennes et internationales mais aussi pour nombre d'institutions publiques ou caritatives.

Siège Ethik Event

Contact : Fabrice ROSZCZKA

10 rue aux ours, 75003 Paris

Tél : 0033 (0)1 42 71 08 68

Fax : 0033 (0)1 42 71 83 25

Mail : ethik-event@dansle noir.com

www.ethik

Gilbert Montagné

Gilbert Montagné est chanteur, travailleur indépendant handicapé et rapporteur pour le compte du gouvernement sur la question du handicap.

www.gilbertmontagne.com





La CGPME

La CGPME, Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, est une organisation patronale interprofessionnelle, privée et indépendante, dont la représentativité est officiellement reconnue. Elle assure la représentation et la défense de l'ensemble des petites et moyennes entreprises, tous secteurs confondus (industrie, commerce, services, artisanat), au niveau national, tant auprès des pouvoirs publics que des partenaires sociaux, ainsi qu'au niveau international. Elle regroupe à la fois des fédérations professionnelles et des structures territoriales interprofessionnelles.

Lors de la conférence de presse du lancement de l'UPTIH, **Philippe Chognard**, représentant de la CGPME à l'Agefiph représentait l'Agefiph

www.cgpme.fr



L'Agefiph

Développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé, telle est la mission que le législateur a confiée à l'Agefiph.

Une mission de service public : Partenaire de la politique de l'emploi menée par les pouvoirs publics, l'Agefiph est aujourd'hui un acteur central de l'emploi des personnes handicapées. Une mission de service public qui s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Une association privée : L'Agefiph est une association privée au service des personnes handicapées et des entreprises. Elle leur apporte des aides et des conseils ainsi que l'appui d'un réseau de prestataires sélectionnés par ses soins.

L'Agefiph poursuit quatre objectifs principaux :

- * Améliorer l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés,
- * Aider les entreprises à recruter et à conserver leurs salariés handicapés,
- * Approfondir la connaissance de la population active handicapée.

Lors de la conférence de presse du lancement de l'UPTIH, **Philippe Chognard**, représentant de la CGPME à l'Agefiph représentait l'Agefiph

www.agefiph.fr



Antropia

Une initiative de l'ESSEC et de la Caisse d'Epargne Ile-de-France

Antropia :

Créé en 2005 par la Chaire Entrepreneurat Social de l'ESSEC, Antropia est le premier Incubateur Social lancé par une école de management en France. Il vise à soutenir l'émergence d'entreprises sociales pérennes et à fort impact social. C'est un outil radicalement innovant, né de la rencontre de la tradition entrepreneuriale de l'ESSEC et de l'engagement de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

Lors de la conférence de presse du lancement de l'UPTIH, **Sophie Keller**, chargée de projet, représentait Antropia

www.antropia.essec.fr



L'ADIL

Au service de l'initiative et de ceux qui la portent et l'appuient depuis 1980, l'ADIL - Boutique de Gestion (Agence pour le Développement de l'Initiative Locale) s'est donnée pour mission d'accompagner dans leur projet les créateurs et les développeurs d'activité.



Que ce soit les futurs créateurs, les futurs repreneurs ou les dirigeants en poste, elle est présente à tous les stades de leur projet : elle accompagne l'initiative individuelle et collective. Elle œuvre pour que la réalisation de projets soit une réalité accessible.

Depuis sa création c'est plusieurs dizaines de milliers de porteurs de projets de création ou de développement qui ont pris contact avec l'ADIL, afin de trouver, dans le cadre de nos interventions, l'appui nécessaire depuis l'émergence de l'idée jusqu'à la réalisation du projet, de son premier développement ainsi que de sa consolidation.

Pour mener à bien sa mission l'ADIL - Boutique de Gestion a investi et maîtrise depuis plus de 26 ans les métiers du conseil, de la formation et des études en création et développement d'activité auprès des entrepreneurs et de leur environnement, avec une action prioritaire auprès des publics et structures souhaitant créer leur ou des emplois à travers la réalisation de leur projet.

Précurseur dans son domaine d'intervention, l'ADIL bénéficie d'un savoir-faire lui permettant d'être référencée comme un véritable relais des politiques publiques et privées de soutien à la création et développement d'activité.

Lors de la conférence de presse du lancement de l'UPTIH, Lionel Perrin, directeur technique et financier représentait l'ADIL

www.adil-boutiquedegestion.eu



Eurobraille

Eurobraille fondée en 1979 a plus de 29 ans d'expérience et une position de leader national dans les adaptations braille. Eurobraille diffuse également une gamme d'aide à la lecture pour les mal-voyants en utilisant les dernières technologies en matière de composants électroniques et de système d'exploitation.

www.eurobraille.fr

Contacts :

Union Professionnelle des Travailleurs Indépendants Handicapés

10 rue aux ours – 75003 Paris

Tel : 01 42 71 08 68 Fax : 01 42 71 83 25

Email : contact@uptih.fr

Président – Didier Roche

06 09 40 50 99

didier@danslenoir.com

Consultante bénévole – Pauline Blanchard

Coordinatrice en charge du développement de l'association

06 67 34 04 19

Pauline.blanchard@essec.edu

Chargée de communication – Armance Massiet

06 17 69 54 35

contact@uptih.fr



www.uptih.fr

